



réseau national des
maisons des associations

COLLOQUE NATIONAL

10 ANS D'OBSERVATION LOCALE DE LA VIE ASSOCIATIVE

L'analyse au service
de l'action territoriale !



ASSOCIATIONS
mode d'emploi
JURISassociations





Colloque organisé par le RNMA,
en partenariat avec le Ministère de l'Education nationale



Réalisation de cette synthèse :

Coordination et écriture : Sylvain Rigaud, chargé de mission, RNMA

Mise en page : Stéphane Fontaine, graphiste

Crédit photos : Marie Lauwers, assistante au RNMA et auteurs de portraits d'intervenants

sommaire

▶ INTRODUCTION		5
▶ DE L'IMPORTANCE D'UNE OBSERVATION LOCALE DE LA VIE ASSOCIATIVE		6
Savoir s'inscrire dans le temps long	7	
Observer pour agir	8	
Construire l'identité du secteur associatif	9	
Observer les réalités	10	
▶ LE PAYSAGE ASSOCIATIF FRANÇAIS		12
Les évolutions de la connaissance sur les associations	13	
Le profil des associations	14	
Le profil des dirigeants associatifs	18	
Les budgets associatifs	20	
Les grandes évolutions	22	
Vers une disparition des associations de taille intermédiaire ?	24	
▶ LA DÉMARCHÉ D'OBSERVATION LOCALE DE LA VIE ASSOCIATIVE (OLVA)		26
Connaître pour agir	27	
Une méthode d'enquête par questionnaire	28	
▶ LES OBSERVATOIRES LOCAUX DE LA VIE ASSOCIATIVE EN ACTION		30
Connaître son territoire, une nécessité pour guider l'action municipale	31	
De l'observation à l'observatoire : construire un programme d'enquêtes	32	
La mobilisation des associations dans l'observation locale	34	
L'observatoire régional de la vie associative des Hauts-de-France, une évolution possible de la démarche OLVA	36	
▶ LES ATELIERS		38
Atelier 1 : Pourquoi observer ? Choisir ses objectifs	39	
Atelier 2 : Comment mobiliser ? Animer son enquête au local	41	
Atelier 3 : Et après ? De l'observation à l'action	42	
Atelier 4 : Quelles ressources ? Trouver les moyens de l'observation	43	
▶ LE REGARD DES TÉMOINS		46
L'observation, un enjeu politique	47	
La triple gouvernance des observatoires	48	
▶ CONCLUSION DE LA JOURNÉE		50





INTRODUCTION

Améliorer la connaissance de la structuration des associations au sein de son territoire est un enjeu majeur pour favoriser une intervention pertinente et efficace des Maisons des Associations (MDA) ou des services municipaux auprès des acteurs locaux. Dès 2007 le Réseau National des Maisons des Associations (RNMA) a apporté des outils et une méthodologie d'observation locale de la vie associative en collaboration avec **Viviane Tchernonog** (CNRS). Etape par étape, le RNMA accompagne des territoires dans la compréhension de leur tissu associatif et de ses besoins.

Après 10 ans d'observation locale, le RNMA a souhaité organiser un colloque anniversaire « 10 ans des observatoires locaux de la vie associative ». Entre les premières expérimentations et les observations actuelles, la méthodologie a déjà grandement évolué. Cet anniversaire est à la fois l'occasion de se retourner sur les productions de ces dernières années, mais également de se projeter dans le futur pour imaginer l'observation locale de demain !

Au programme de cette riche journée, nous avons pu découvrir la dernière enquête « le Paysage associatif français¹ » de Viviane Tchernonog (CNRS), entrer dans le concret avec des témoignages d'acteurs ayant mis en place des observations locales et échanger au travers d'ateliers thématiques. Animée par **Mathilde Renault-Tinacci**, chargée d'études et de recherche - Vie associative à l'INJEP, chercheure associée au CERLIS-CNRS/ Université de Paris et **Denis Dhalluin**, directeur de la Maison des associations de Tourcoing, le colloque a aussi bénéficié des regards de deux grands témoins qui nous ont fait l'honneur de conclure les travaux : **Yannick Blanc**, vice-président de la Fonda et **Philippe Eynaud**, professeur en sciences de gestion à l'IAE de Paris, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.





DE
L'IMPORTANCE
D'UNE
OBSERVATION
LOCALE
DE LA VIE
ASSOCIATIVE



Savoir s'inscrire dans le temps long



Thomas LAUWERS,

Administrateur du Réseau National des Maisons des Associations (RNMA) ■

10 ans en effet que ça dure, et nous aimerions que cette action forte du réseau poursuive encore son bout de chemin. A une époque et dans un contexte au sein desquels il est compliqué de pérenniser des projets, **c'est pour le RNMA une source de satisfaction que d'avoir su inscrire dans le temps long et sans discontinuité ces Observatoires Locaux de la Vie Associative (OLVA) !**

Lorsqu'en 2007 une expérimentation est lancée par 7 maisons des associations (MDA) sur la base de besoins de connaissances des secteurs associatifs locaux constatés par nos membres, l'observation de la vie associative émergeait à peine au niveau national. En effet, si la statistique publique cerne très bien depuis de nombreuses décennies la démographie française ainsi que la production du secteur privé marchand, elle est beaucoup moins apte à décrire le monde de l'Economie Sociale et Solidaire, et encore moins la vie associative. C'est pourquoi quelques chercheurs ont fait émerger ce champ d'investigation à l'échelon national. Pour n'en citer que quelques-uns, nous pouvons évoquer Edith Archambault pour l'ADDES dans le domaine de l'ESS, ou encore Lionel Prouteau concernant l'activité bénévole et enfin, et surtout, Viviane Tchernonog pour le Centre d'Economie de la Sorbonne sous l'égide du CNRS qui depuis 1999 publie les *Paysages Associatifs Français*². Ce sont les travaux de Viviane Tchernonog qui ont inspiré la mise en place des observatoires locaux au sein du RNMA. Les échelles d'observation – nationale et locale – ne s'opposent pas, elles se complètent. En effet, comment prendre en compte les spécificités d'un secteur associatif inscrit dans un contexte local si on ne se limite qu'à une démarche nationale ? Comment souligner les particularités de telle ville, tel département ou telle région s'il n'existait pas d'étalon de mesure au niveau

2 - TCHERNONOG, Viviane, *Paysage associatif français : mesures et évolutions*.
Edition Dalloz, 05/19, 3^e édition.

du pays tout entier ? Après une première expérimentation de 2007 à 2009 la démarche s'est imposée dans le plan de travail du réseau comme une activité majeure et un outil proposé aux membres du RNMA. Les observatoires sont bien des outils, en apportant une méthodologie d'amélioration de la connaissance des tissus associatifs locaux, ils ont vocation à permettre aux MDA, aux collectivités locales et autres points d'informations et de ressources pour les associations, de s'emparer de données objectivées à des fins de plaidoyers, de promotion, de défense des associations, le tout en vue de porter des actions impactantes pour le territoire. Observer pour agir, c'est le mot d'ordre et la vision que l'on porte au sein du réseau pour une observation qui ne se limite pas au registre du contemplatif. Cette action est pour nous une illustration de ce qu'est la force du RNMA : initiés par les membres sur les bases de besoins remontés du terrain, les OLVA ont ensuite été consolidés par les administrateurs qui les ont inscrits comme un axe stratégique du réseau, ces OLVA ont pu se développer sous l'impulsion des Délégués Généraux qui se sont succédés et de la ressource humaine salariée qui a été consacrée à ce dossier, aujourd'hui la démarche prospère parce qu'un équipage composé de membres du réseau souhaite la porter avec la coordination du salarié... L'ensemble des composantes du RNMA intervient collectivement pour faire vivre les OLVA 10 ans après leur émergence. Si un joli bout de chemin a été parcouru jusqu'ici, la démarche n'a pas encore atteint sa destination. En effet, perfectible, cette action peut et doit évoluer pour dépasser les quelques éléments de freinage qui ont été identifiés suite à une évaluation bienveillante de l'ensemble des OLVA qui sont apparus jusqu'ici. Rendez-vous dans 10 ans ?

8

Observer pour agir



Pauline VÉRON,

Adjointe à la Maire de Paris, chargée de la démocratie locale, la participation citoyenne, la vie associative et la jeunesse ■

En tant qu'élue, il est important pour mener son action de s'appuyer sur les acteurs essentiels que sont les associations. Au sein de la collectivité, **la question associative doit être pensée de manière transversale avec l'ensemble des directions concernées.** En 2014, nous avons initié la démarche d'observatoire pour recenser les besoins du monde associatif parisien. Nous avons pu nous appuyer sur l'expérience du RNMA et la compétence de Mathilde Renault qui a proposé une méthodologie et sur les Maisons de la vie associative et citoyenne présentes dans chaque arrondissement. Connaître les attentes du monde associatif était un préalable à la structuration d'une politique publique en direction de la vie associative. Nous avons obtenu plus de 1200 réponses au questionnaire qui ont été complétées par des entretiens individuels et des focus group qui ont permis d'aborder les enjeux de la vie associative sous un angle qualitatif. **Cet état**

des lieux a permis d'agir concrètement pour la vie associative parisienne et a donné naissance à plusieurs réformes. Par exemple, nous avons fait évoluer les « Maisons des associations » en « Maisons de la vie associative et citoyenne » en adaptant les services pour mieux répondre aux besoins des associations. Ce qui a permis de développer des espaces de co-working pour les associations ou de rendre les équipements plus accessibles par des systèmes de clefs numériques. Nous avons également retravaillé la procédure de demande de subventions ou les appuis à la communication pour les associations. Nous souhaitons développer ce mode de relation avec les associations et la Ville a d'ailleurs signé, en février dernier, une charte des engagements réciproques avec le secteur.

Un observatoire permet donc de connaître les besoins des associations, mais aussi de découvrir des enjeux pour le devenir de la vie associative tels que le renouvellement des gouvernances, la parité des instances, le rajeunissement des conseils d'administration, etc. Ces enjeux, sur lesquels les associations ne sont pas forcément motrices, restent importants à travailler pour préparer l'avenir du secteur.

Construire l'identité du secteur associatif



Frédérique PFRUNDER,
Déléguée générale du Mouvement Associatif ■

Dans le rapport « Pour une politique de la vie associative ambitieuse » issu du travail de concertation auquel le RNMA a activement participé, plusieurs propositions font référence à l'importance de l'observation locale. Ce qui montre bien que l'importance de l'observation fait consensus chez les acteurs associatifs. Et avant même ce rapport et l'important de travail de concertation entre acteurs associatifs et pouvoirs publics qui l'a accompagné, la nécessité de la connaissance du monde associatif était un sujet partagé entre le RNMA et le Mouvement associatif. Le RNMA a initié et porté ce sujet depuis plus de 10 ans, et cette constance est à souligner. Cela a permis de faire reconnaître l'observation par beaucoup d'acteurs et de partenaires, et la démarche gagnerait à se développer davantage.

Il y a eu des progrès incontestables dans la connaissance du monde associatif et *les Paysages associatifs français* de Viviane Tchernonog, sont une source essentielle pour le travail de plaidoyer et pour travailler avec les réseaux associatifs. Et l'observation de la vie associative doit s'inscrire à tous les niveaux : local, régional, national et à l'échelle européenne avec des études comparatives qui nous semblent manquer aujourd'hui.

Les observatoires locaux permettent de construire et de faire prendre conscience d'une identité partagée par les acteurs associatifs. Cela permet aux associations de se penser dans leur diversité mais aussi dans ce qu'elles ont de commun. Le monde associatif s'est construit par secteur, mais il partage une identité commune. L'observation permet aux associations de mesurer ce qu'elles représentent, de prendre conscience des enjeux communs, des défis qu'elles partagent et de s'organiser pour y répondre. Cela fait naître des dynamiques locales entre les acteurs de la vie associative entre eux et avec leurs partenaires sur les territoires.

Il y a une grande complémentarité entre la logique d'observation et celle de la mise en place de charte des engagements réciproques. Au-delà du terme de charte qui renverrait à une notion normée, c'est la construction d'une relation pérenne entre secteur associatif et pouvoirs publics qui est essentielle pour pouvoir penser ensemble une politique de la vie associative. Et l'observation, qu'elle se situe en amont ou en aval, est un élément constitutif de ces démarches de concertation.

Aujourd'hui, les politiques de soutien à la vie associative doivent s'appuyer sur des démarches de connaissance. C'est pourquoi, nous avons eu ce souhait partagé de l'inscrire dans le rapport qui a été remis au Premier Ministre. Il est nécessaire de poursuivre ce travail de conviction auprès des pouvoirs publics pour s'assurer d'un soutien renforcé à cet enjeu de l'observation locale. Les travaux de cette journée, et la capitalisation des 10 ans de mise en œuvre du dispositif peuvent venir nourrir un avenir brillant pour cette démarche d'observation locale de la vie associative.

Objectiver les réalités



Muriel GUÉNOUX,

Directrice des relations avec les partenaires sociaux et réseaux de l'ESS de Chorum ■

La mutuelle Chorum est très attentive, par ses activités et son positionnement, à ce qu'il se passe dans le secteur associatif. 80 à 85% des structures qu'elle protège sont sous statut associatif. C'est pourquoi, il est important de créer des liens avec notre écosystème, notamment avec le RNMA. Pour bien vous protéger, il faut que nous vous connaissions bien. Chorum est ancré dans le secteur de l'ESS et depuis le début de l'année, nous avons rejoint le groupe Vyy. Ce qui nous permet de vous offrir des services élargis.

Depuis une dizaine d'années, Chorum a créé un centre de ressources, CIDES, qui s'est attaché aux questions de prévention des risques psycho-sociaux des structures de

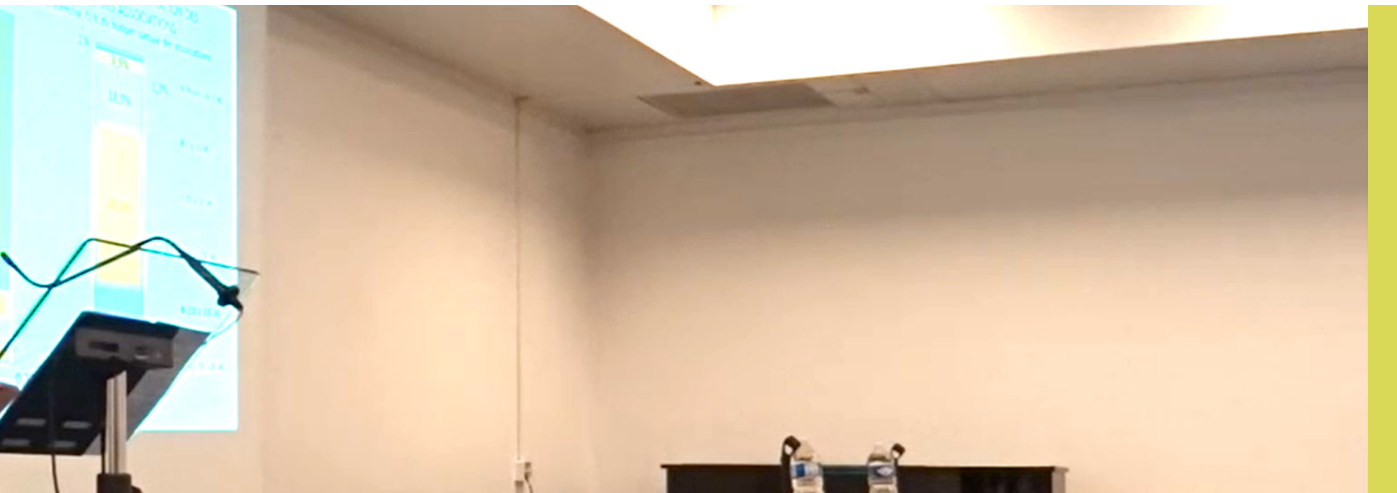
l'ESS. A l'origine, il s'agit d'une demande des employeurs du secteur qui souhaitent outiller les structures. **En tant qu'opérateur de santé et de prévoyance, nous avons choisi d'objectiver les réalités pour pouvoir appuyer les acteurs du secteur sur ce sujet.** En 2013, nous avons lancé la première édition du baromètre de la qualité de vie au travail qui a été renouvelé en 2016. Aujourd'hui, c'est donc la 3^e édition que nous initions le 14 octobre prochain en partenariat avec le CSA. C'est un moyen de connaître la perception, des salariés et des employeurs de l'ESS, de la qualité de vie au travail. Nous vous invitons à relayer l'information et à y répondre vous-même. C'est pour nous un moyen de concevoir les outils qui permettront de mieux vous accompagner dans l'évolution des pratiques au sein de vos structures.

Des journées comme aujourd'hui font grandir notre secteur, elle le porte. Nous avons évoqué les pouvoirs publics, mais les partenaires privés peuvent aussi soutenir les dynamiques des territoires et c'est notre état d'esprit.





LE PAYSAGE ASSOCIATIF FRANÇAIS



Viviane TCHERNONOG, Chercheuse au CNRS,
au Centre d'économie de la Sorbonne de l'Université Paris 1 ■

L'étude Paysage associatif français sortie en 2019 est la 5^e édition, la première étude date de 1990. Elle vise à construire un état du secteur associatif en construisant les principales données de cadrage qui le concernent : profil, secteurs d'activité, emploi, gouvernance, profil des dirigeants, etc. Elle permet également de mesurer les évolutions à l'œuvre dans le secteur par comparaison avec les enquêtes antérieures.

13

Les évolutions de la connaissance sur les associations

Avant de présenter les résultats de l'enquête, nous pouvons revenir sur quelques progrès et lacunes dans les données existantes sur la vie associative. Les créations d'associations sont aujourd'hui mieux appréhendées par les organismes publics qui prennent en compte la notion d'associations en activité.

L'emploi salarié, bien que de mieux en mieux connu, mérite que l'on reste vigilant sur deux aspects :

- pour le nombre d'emplois salariés, il faut bien tenir compte de l'importante part du travail à temps à partiel dans le secteur associatif pour apprécier son intensité, ou dans les comparaisons. Dans la mesure du possible, il faut

travailler à partir des rémunérations, qui ont leurs défauts aussi, mais qui décrivent mieux le volume (nombre d'heures) de l'emploi salarié dans les associations.

- l'emploi salarié, très présent dans certains secteurs (action, médico-social, éducation), ne saurait décrire la dynamique du secteur associatif dans la mesure où il occulte tous le travail bénévole qui est essentiel dans l'animation de secteurs comme le sport, la vie culturelle ou de loisirs.

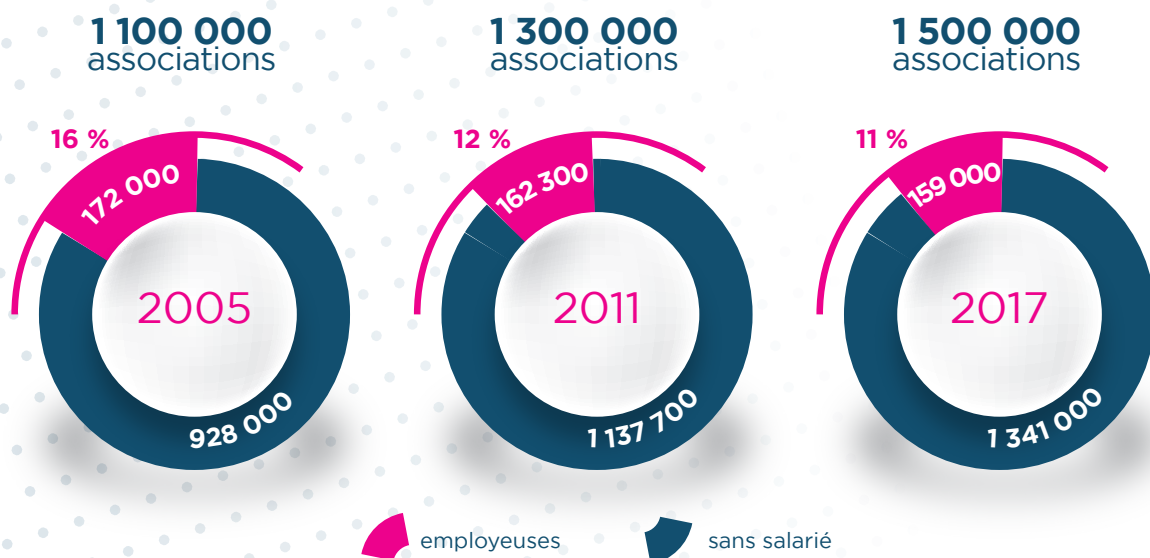
Sur le bénévolat, les données sont souvent contradictoires, et peu régulières. Il y a relativement peu de travaux sur ce sujet si central pour la vie associative. Il y a des marges de progrès en la matière.

Une lacune générale est l'absence de cadrage territorial sur les associations. Le RNMA a entrepris depuis 10 ans un travail pour comprendre comment émergent et se structurent les tissus associatifs locaux. En effet, cette structuration est le produit de facteurs démographiques, politiques, culturels, géographiques, historiques... L'approche locale développée par le RNMA a l'avantage de permettre de prendre en compte ces dynamiques qui façonnent les tissus associatifs locaux.

Le profil des associations

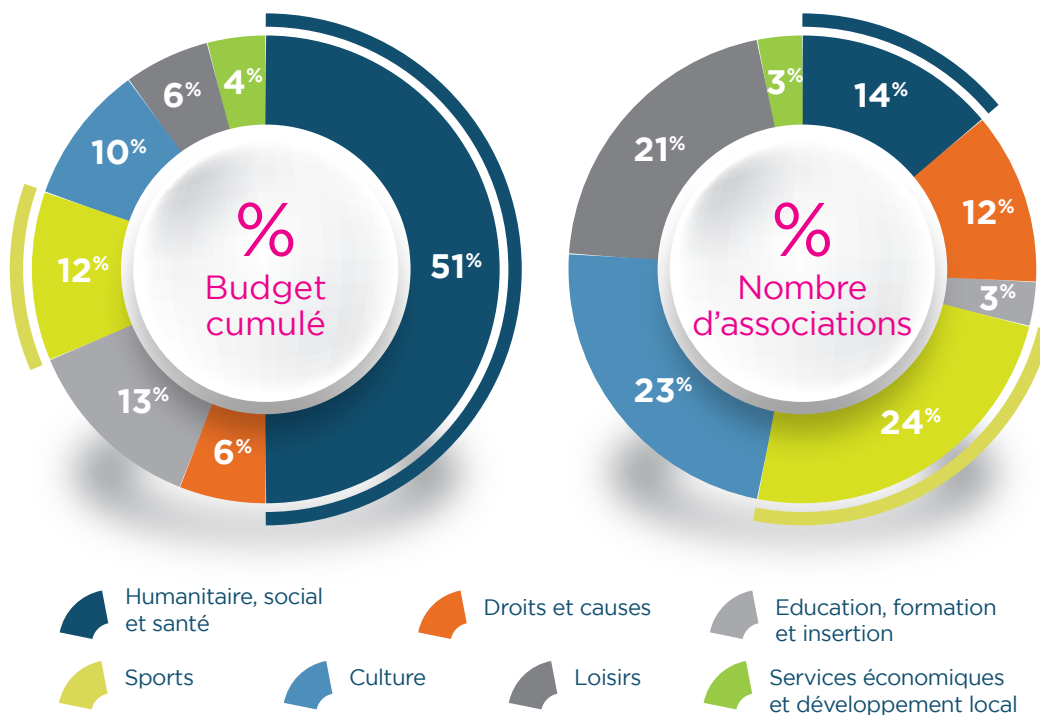
ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ASSOCIATIONS

forte croissance des associations sans salarié
et **stabilisation** des associations employeuses



On compte 1 500 000 associations en France. Certes, le nombre d'associations augmente à rythme non négligeable (+33 000 associations par an) mais il faut constater que le nombre d'associations employeuses a légèrement diminué, en conservant le même poids économique. Il s'agit donc d'un phénomène de concentration des associations employeuses et d'une explosion du nombre d'associations sans salarié. Ce qui est le signe d'une société qui s'engage de plus en plus au travers des associations.

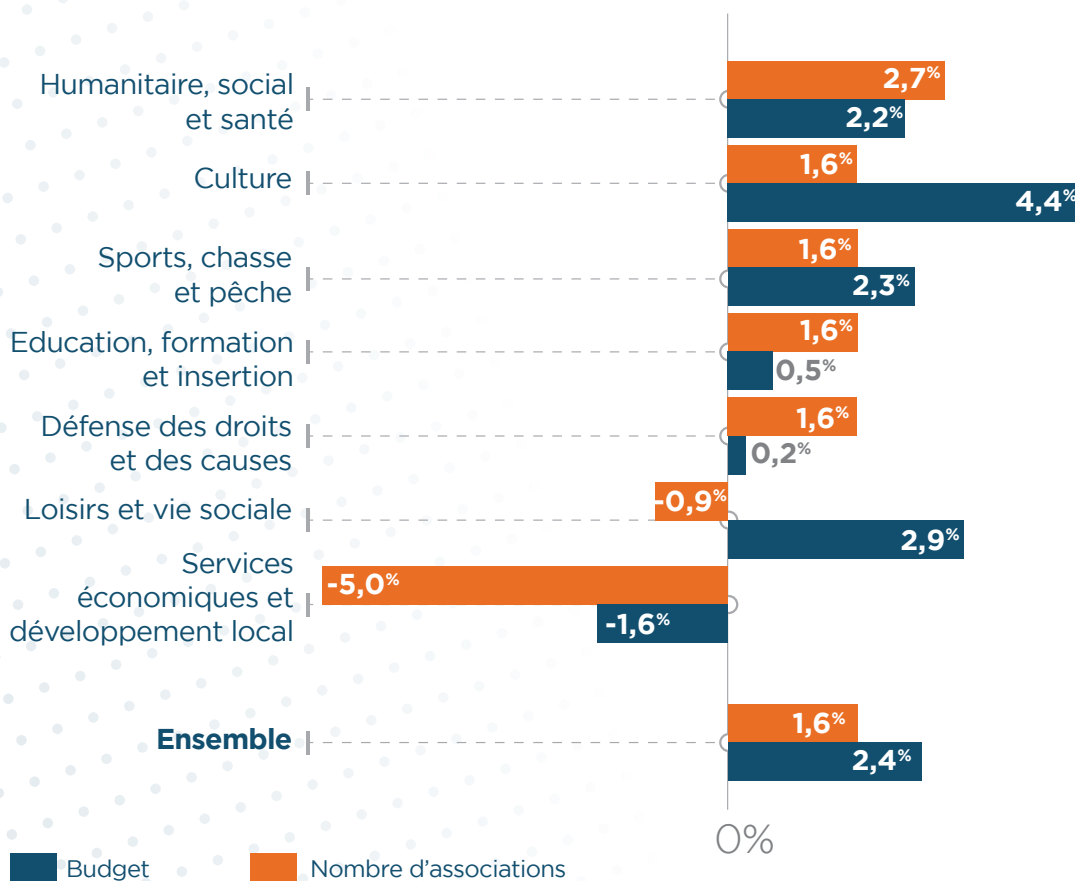
RÉPARTITION DES ASSOCIATIONS ET CONCENTRATION DES BUDGETS selon les secteurs d'activité



Les associations sportives, culturelles et de loisirs sont de loin les plus nombreuses et représentent 68% des associations. Les associations militantes font 12 % du nombre total d'associations. Les associations de l'action sociale, de l'humanitaire et de la santé, qui comptent beaucoup d'emplois, ne représentent finalement que 14% des associations. En revanche, on constate que ces associations de solidarité représentent 51% des budgets associatifs.

Pour relativiser cette présentation, le budget du secteur sportif présenté ne tient pas compte de l'important travail bénévole réalisé dans ce secteur, ni des ressources mises à disposition par les collectivités publiques. Si ces données avaient été intégrées, on retrouverait des répartitions différentes.

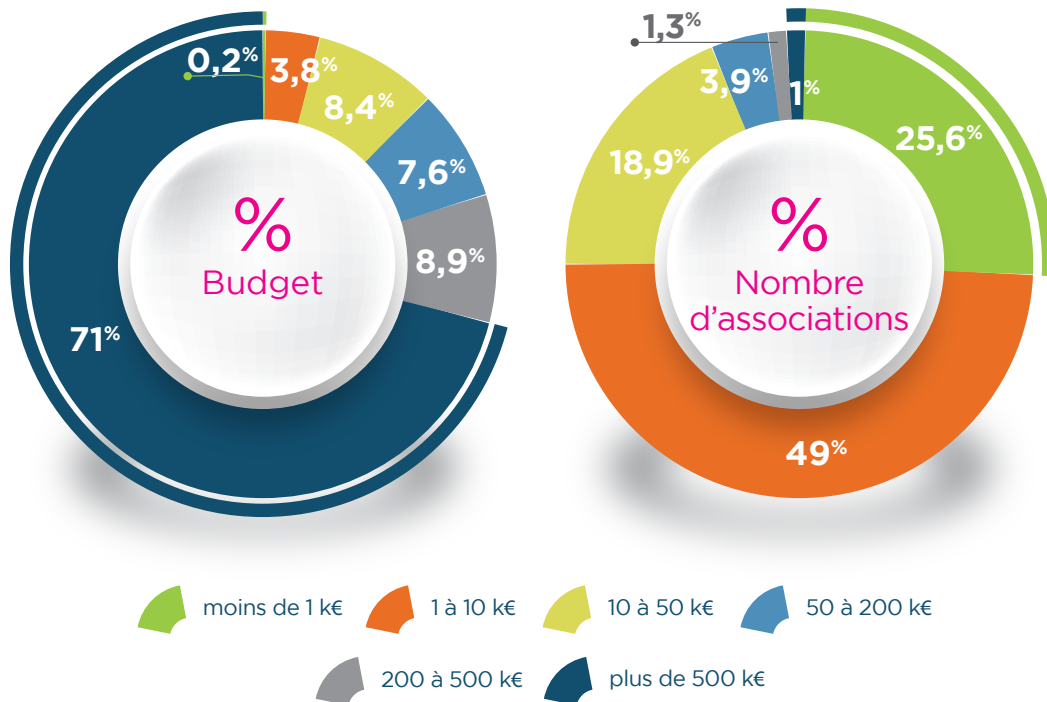
ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ASSOCIATIONS ET DU POIDS selon les secteurs d'activité



Pour l'essentiel, dans la période actuelle de crise et de contraintes qui pèse sur les financements publics, ceux-ci se sont concentrés sur les associations des secteurs humanitaire, social, santé.

RÉPARTITION DES ASSOCIATIONS ET CONCENTRATION DES BUDGETS selon les secteurs d'activité

1% des associations réalisent ensemble 71% du budget cumulé des associations

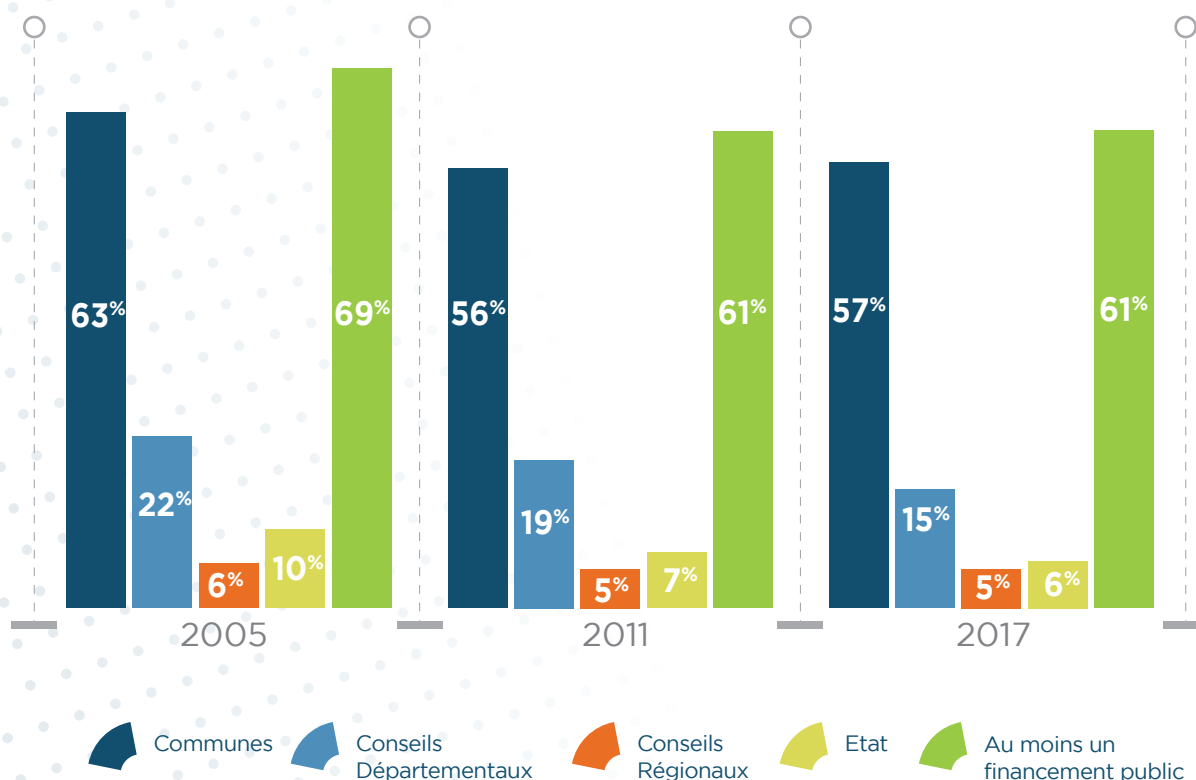


Ce graphique illustre la concentration des financements dans un petit nombre d'associations. On constate que 1% des associations (environ 1 800 associations) concentre 71% du budget cumulé du secteur associatif. Ces associations mettent généralement en place des politiques publiques et captent donc les financements publics et privés.

A l'inverse, les petites associations locales dont le budget est inférieur à 1 000 € représentent plus du quart des associations mais ne réalisent que 0,2% du budget cumulé du secteur. Elles concentrent une grande partie du travail bénévole et leur rôle est essentiel en matière de sociabilité au niveau local.

DES RELATIONS TOUJOURS FRÉQUENTES AVEC LES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

61% des associations entretiennent une relations financière avec une collectivité, le plus souvent la commune

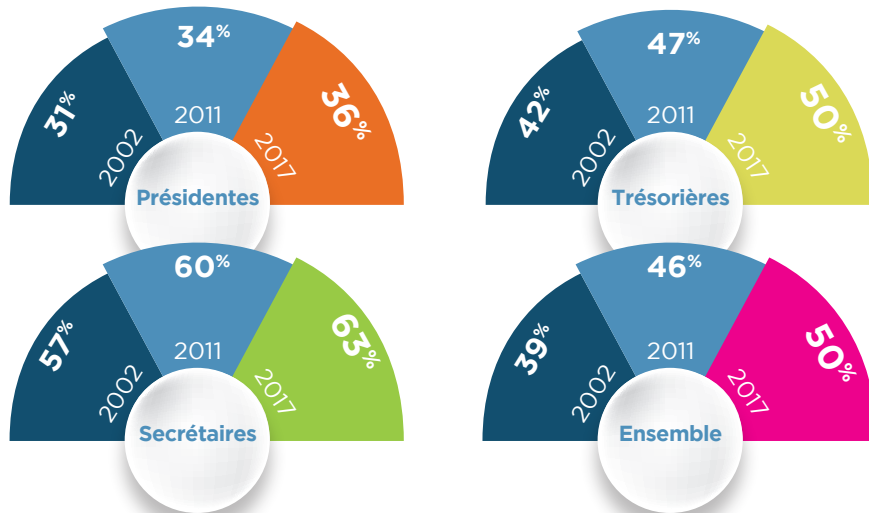


Les associations ont des relations très fréquentes avec les collectivités locales. Les financements des collectivités locales au secteur ont diminué ces dernières années, mais les relations, qui sont très symboliques et de reconnaissance mutuelle, restent très fréquentes. Et cela s'incarne fortement dans la relation entre les petites associations locales et leur commune. Les autres partenaires sont principalement en relation avec les associations employeuses.

Le profil des dirigeants associatifs

Concernant le profil des dirigeants bénévoles, on peut noter que les femmes restent peu nombreuses en tant que présidentes, même si depuis 20 ans, leur part augmente lentement. Seuls 36% des présidents d'associations sont des femmes et elles se trouvent souvent dans les associations dont l'objet est de soigner, guérir, éduquer. En revanche, sur les autres fonctions des bureaux associatifs, leur place est importante.

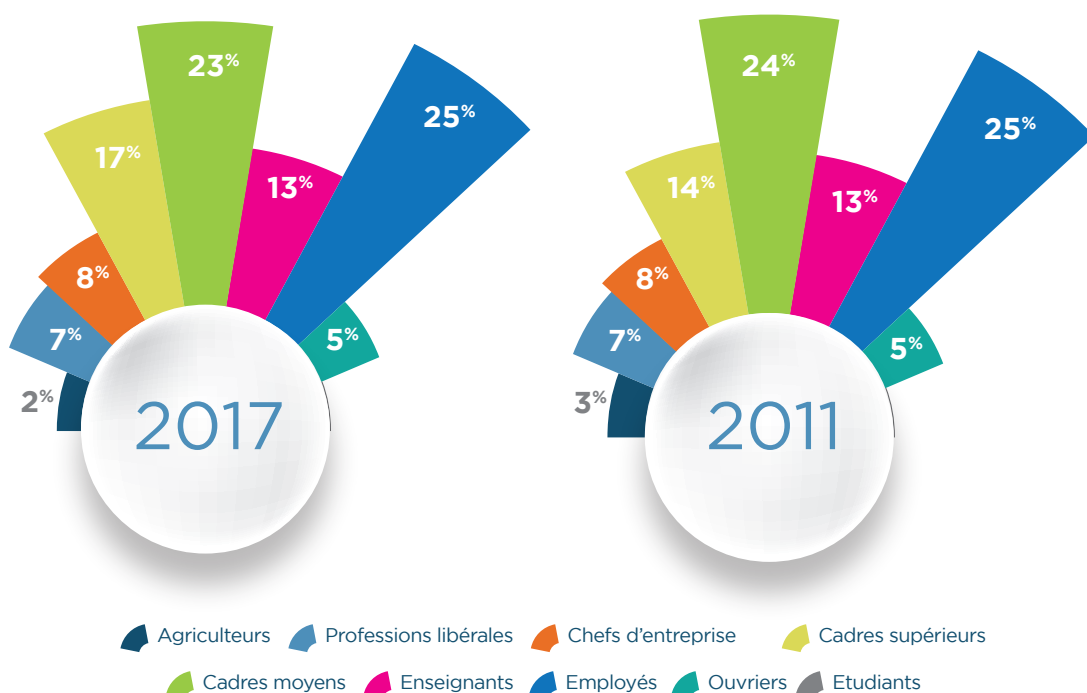
PART DES FEMMES DANS LES STRUCTURES DIRIGEANTES



Les autres indicateurs montrent que les présidents sont principalement des seniors, issus de CSP moyennes ou supérieures, souvent issus du secteur public. Et ce profil est constant malgré les efforts faits pour diversifier le profil des présidents. Les associations sont dirigées par des personnes qui sont très peu représentatives de la population française. A l'instar des ouvriers qui ne sont que 5% à être présidents d'associations alors qu'ils représentent entre 20 et 25% de la population française. Et de plus, ils sont quasiment tous présents dans le secteur sportif et donc, totalement absent dans les autres secteurs.

19

LE PROFIL PAR CSP DES PRÉSIDENTS EN 2011 ET 2017

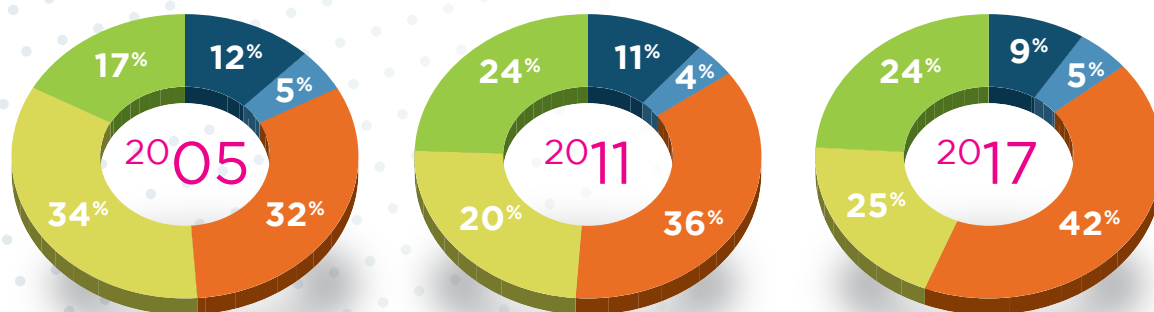


Les budgets associatifs

Les grandes évolutions de ces 6 dernières années :

- pour la première fois dans son histoire, le secteur associatif observe une stagnation de ses budgets.
- pour la première fois, on observe une baisse des financements publics.
- le processus de transformation des modalités du financement public s'est poursuivi et même accéléré avec l'augmentation de la commande publique ou de l'appel d'offre au détriment de la subvention.
- une privatisation des ressources des associations au travers d'une forte augmentation de la participation des usagers aux services rendus.

COMMENT VIVENT LES ASSOCIATIONS LES PRINCIPALES RESSOURCES BUDGÉTAIRES



Commandes publiques

Subventions publiques

Participations des usagers

Dons, mécénat

Cotisations

Financements privés

Les cotisations constituent aujourd'hui 9% des ressources des associations, contre 12% en 2005.

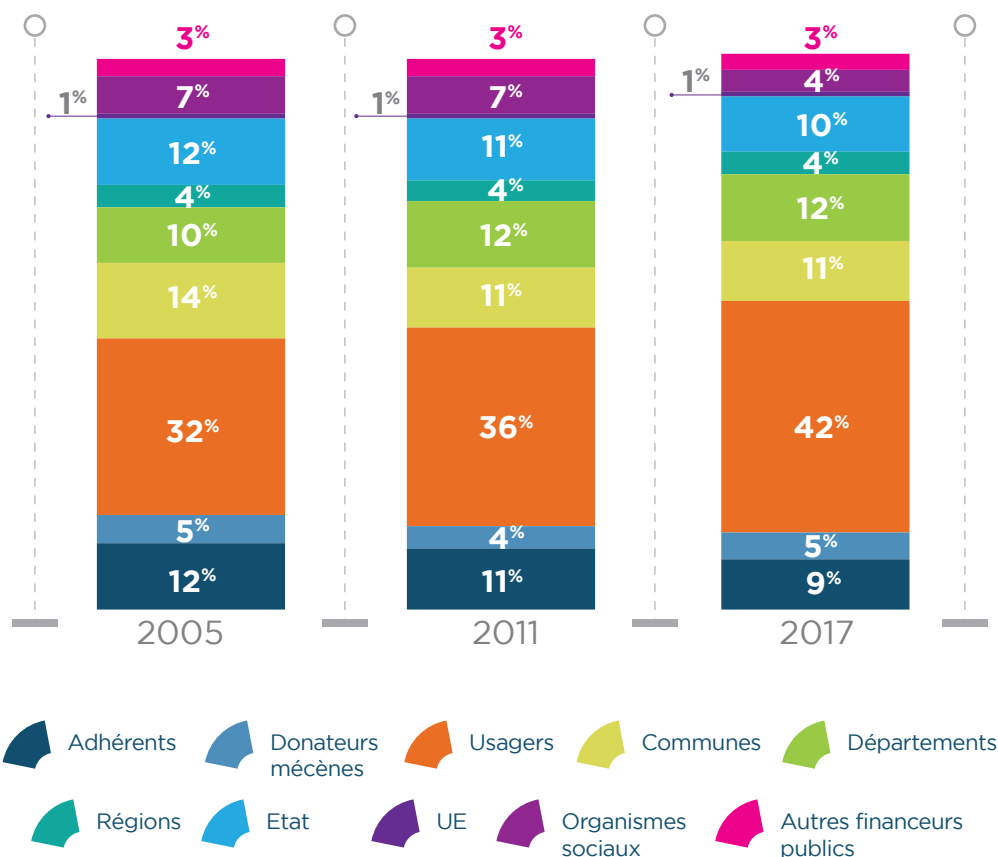
Les dons et mécénat représentent environ 5% du budget cumulé des associations. Notons que cette ressource ne saurait compenser la contraction des financements publics, qui représente près de 50% du budget des associations.

La participation des usagers explose (+10 points depuis 2005), attestant que désormais les services associatifs s'achètent. Ce qui pose la question de la solvabilité des citoyens qui ne sont pas tous en mesure de participer financièrement aux services rendus par les associations.

Financements publics

On observe un effondrement des subventions qui passent d'un tiers en 2005 à un cinquième aujourd'hui. Et la commande publique est en forte augmentation passant de 17% en 2005 à près d'un quart aujourd'hui.

LE REPOSITIONNEMENT DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES DANS LE FINANCEMENT DES ASSOCIATIONS

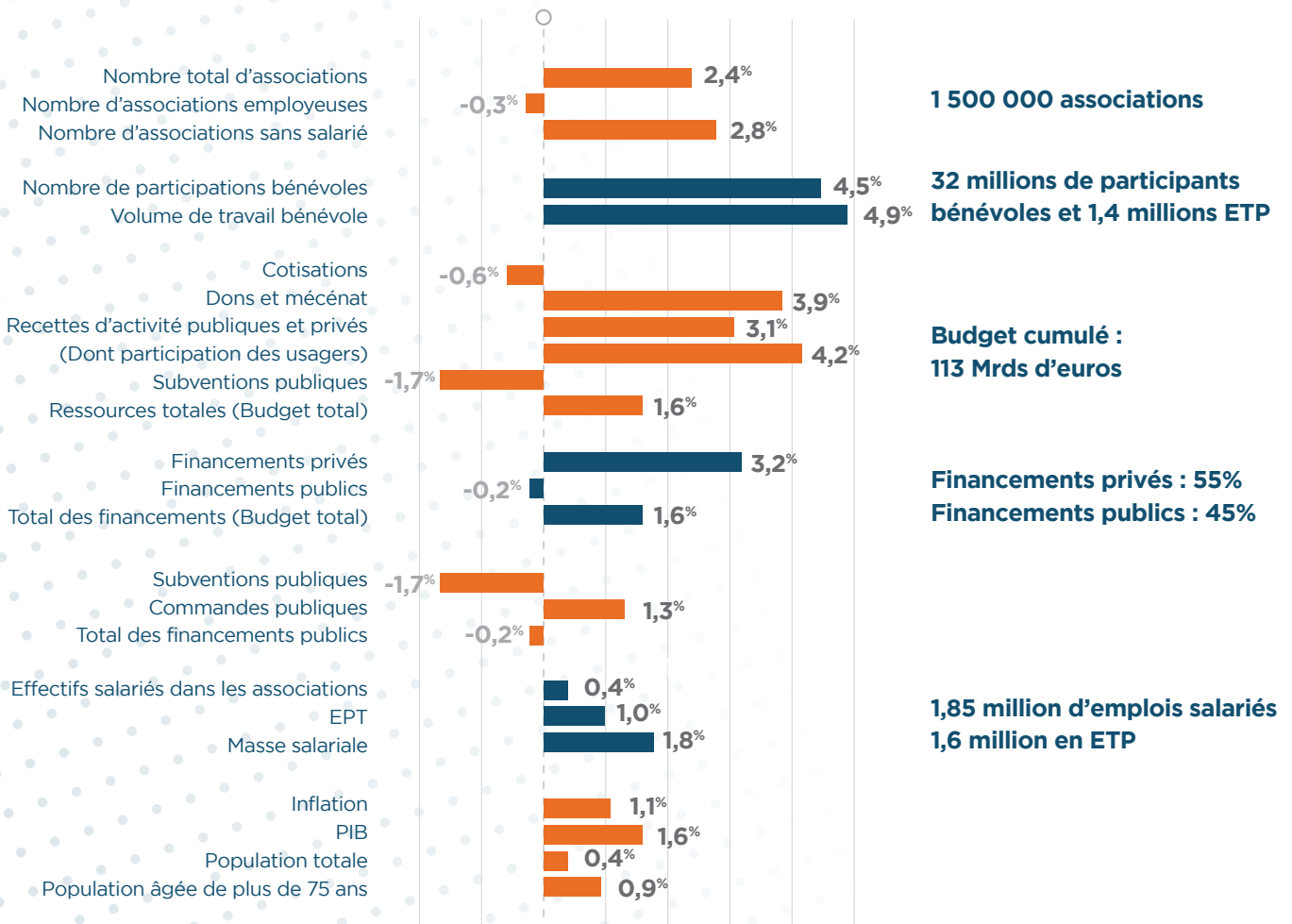


Les communes étaient, au début des années 2000, le premier partenaire des associations. Aujourd'hui, ce sont les conseils départementaux qui financent 12% du budget cumulé des associations. Cela s'explique par leur compétence en matière sociale où les financements sont importants.

On peut observer une baisse continue des financements de l'Etat, phénomène en grande partie lié à la décentralisation. Les collectivités ont donc pris le relais du financement du secteur. Mais, cette diminution des financements de l'Etat a limité les péréquations qui pouvaient s'opérer entre territoires, ce qui a aggravé les inégalités.

Les grandes évolutions

ÉVOLUTIONS ANNUELLES MOYENNES 2011/2017



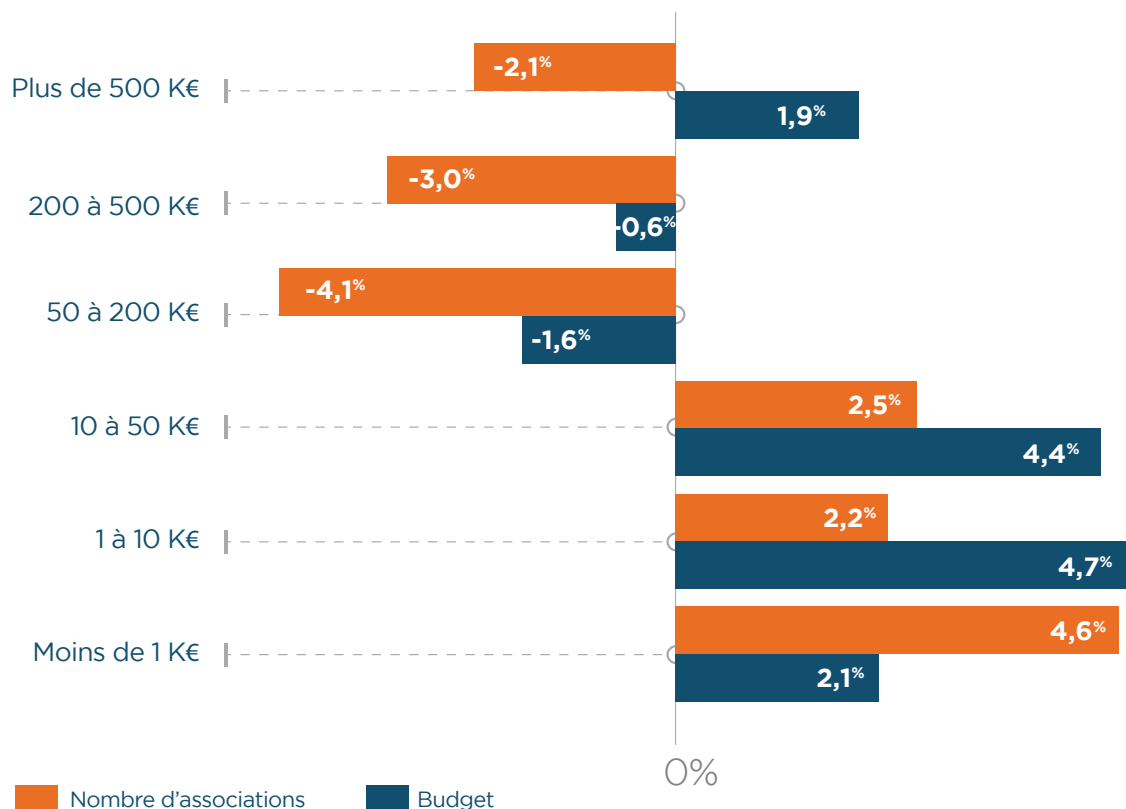
Le rythme d'augmentation d'associations est tiré par les associations sans salarié, alors que le nombre d'associations employeuses diminue. Cette augmentation est liée à celle du bénévolat. Selon l'enquête de Lionel Prouteau, [Bénévolat et bénévoles en France en 2017 : état des lieux et tendances](#), il existe 22 millions de bénévoles, des plus

actifs au plus ponctuels, ce qui correspond à 32 millions de participations bénévoles (une personne pouvant être dans plusieurs associations). Ce nombre de participations bénévoles connaît une très forte croissance (+4,5% par an) sur la période, ainsi que le volume du travail bénévole (+4,9% par an). On observe un changement dans la nature du travail bénévole avec de plus en plus d'engagements ponctuels, occasionnels. Ces modifications ne sont pas toujours bien anticipées par les associations, ce qui peut expliquer leurs difficultés à trouver et à gérer des bénévoles.

Sur les budgets, on observe une augmentation du budget cumulé des associations de 1,6%. Mais, s'il est rapporté au taux d'inflation de 1,1%, le budget des associations a stagné, ce qui est confirmé par l'évolution du nombre d'emplois salariés.

POURSUITE DE LA CONCENTRATION DES ASSOCIATIONS...

et du creusement des associations
de taille moyenne



Pour les associations dont le budget est supérieur à 500 k€, on observe un phénomène de concentration par des fusions, rapprochements, absorptions... et dans le même temps, une augmentation de leur poids relatif. A l'opposé, on observe une explo-

sion du nombre d'associations dont le budget est inférieur à 50 k€ et de leur budget, même si celui-ci est très peu élevé. Pour les associations de taille intermédiaire, on voit que leur nombre et leur poids est en diminution. Ce phénomène inquiétant de disparition des associations de taille intermédiaire était déjà observé il y a 6 ans.

Vers une disparition des associations de taille intermédiaire ?

La disparition des associations de taille moyenne présente un risque de déséquilibre du tissu associatif avec une polarisation autour de deux pôles. D'une part, de grosses associations qui mettent en place des politiques publiques, et d'autre part, de petites associations qui animent la vie locale.

Les évolutions constatées touchent aux fondamentaux et aux valeurs du monde associatif. Par exemple, l'augmentation de la participation des usagers met à mal les missions de solidarités et de cohésion sociale du secteur. Par ailleurs, la subvention publique a toujours favorisé l'expérimentation et donc l'innovation des associations. Les évolutions à l'œuvre dans les modalités de financements, privilégiant la commande publique et les appels d'offres, freinent cette capacité d'innovation.

L'importance du secteur ne doit pas masquer de véritables disparités territoriales. Par exemple, l'emploi salarié se concentre dans les territoires riches, renforçant l'isolement des territoires les plus pauvres. Or, les évolutions que l'on constate dans l'enquête, privatisations des ressources, décentralisation des financements publics, l'accroissement de la participation des usagers, ont tendance à subordonner d'autant plus l'action des associations aux situations des richesses locales. Ce qui renforce encore les inégalités, déjà très importantes, entre territoires. Il s'agit donc d'accompagner ces



territoires mais l'information locale est encore faible. C'est pourquoi, il est fondamental de développer une connaissance fine des tissus associatifs locaux. La connaissance des régions et des départements est importante mais il faudrait aussi renforcer l'analyse à l'échelle de territoires qui correspondent aux réalités associatives.





LA DÉMARCHE D'OBSERVATION LOCALE DE LA VIE ASSOCIATIVE (OLVA)



Tous les jours des associations se créent pendant que d'autres disparaissent. Ce boom démographique est le signe d'une forte dynamique associative. Au niveau local, ces évolutions se manifestent avec de multiples conséquences et de nombreuses nuances. Pour observer efficacement leurs évolutions, pour en comprendre le sens et en tirer les enseignements, de bons outils sont nécessaires. Etape par étape, le RNMA accompagne les acteurs locaux dans la mise en place de votre observatoire local de la vie associative.

27

Connaître pour agir

La démarche d'observation locale de la vie associative, développée par le Réseau National des Maisons des Associations dès 2006, part du constat de l'absence (ou, tout au moins, du caractère très disparate) des données relatives aux associations, tout particulièrement au niveau local. Or, les moyens d'analyser le tissu associatif local sont très restreints. A tel point que le discours tenu sur les associations est parfois en décalage avec la réalité rencontrée sur le terrain. Il est donc nécessaire de disposer de connaissances précises et actualisées. Plus encore, il faut se donner de bons outils pour agir. Comment aider efficacement les associations sans vraiment connaître les évolutions du secteur ? Si l'on veut anticiper les changements, une observation régulière et méthodique est nécessaire.

C'est pourquoi le réseau a développé dès 2006 en collaboration avec Viviane Tchernonog, chercheuse au CNRS, une méthodologie d'observation locale de la vie associative. Cette méthodologie s'appuie sur une enquête de proximité auprès des associations du territoire. Applicable au niveau local, elle permet de comparer les données

obtenues sur le territoire à celles obtenues au niveau national ou sur les autres territoires ayant mis en place des observatoires locaux. Cela permet de mesurer les spécificités de son tissu associatif et d'adapter son appui pour répondre au mieux aux besoins repérés localement.

Les finalités d'une démarche d'observation :

- **Mieux connaître le tissu associatif** local et repérer les caractéristiques des associations de votre territoire
- **Mesurer les évolutions** du monde associatif en s'inscrivant dans la durée
- Se donner des repères pour **agir ensemble** avec un outil partagé d'aide à la décision

Une méthode d'enquête par questionnaire

L'enquête locale s'attache à recueillir des informations sur :

- le **profil des associations locales** : quelles activités exercent les associations ? Dans quels secteurs ? Quel est le périmètre d'action des associations ?
- les **acteurs associatifs** : quel est le profil des dirigeants associatifs ? Quel est le poids du bénévolat sur le territoire ?
- les **moyens de fonctionnement des associations** : Quel est le poids de l'emploi associatif sur le territoire ? Quelles sont les ressources des associations ? D'où proviennent les financements du secteur ?
- les **besoins des associations** : quels besoins s'expriment en priorité ? Quels sont les enjeux d'avenir pour le secteur ?

La durée moyenne d'une telle démarche est d'environ une année de l'initiation de la démarche à la production des premiers résultats. Cependant, ces délais sont nécessairement soumis aux contextes locaux et à la capacité de mobilisation de la structure porteuse. La présence d'un opérateur dédié à la coordination et l'animation de la démarche constitue un préalable nécessaire à la mise d'une telle démarche.

La démarche OLVA s'organise en différentes phases :



29

Et après ? Le temps de la concertation et de l'action

Interpréter collectivement les résultats de l'enquête et comprendre finement les enjeux et besoins de la vie associative locale : présentation des résultats et débats avec les associations, animation de groupe de travail, échanges avec les têtes de réseaux...

Passer à l'action : Co-construire un plan d'actions multi-acteurs à partir des besoins exprimés dans l'enquête, alimenter les politiques en faveur de la vie associative sur le territoire, articuler les réponses des réseaux d'appui...



LES
OBSERVATOIRES
LOCAUX
DE LA VIE
ASSOCIATIVE
EN ACTION

30



Connaître son territoire, une nécessité pour guider l'action municipale



Sophie SIMONNET,

Adjointe au Maire de Caen, chargée de la démocratie de proximité, médiation sociale, vie associative et économie sociale et solidaire ■

A ma prise de mandat, la connaissance du secteur associatif local était très faible. Or, il est important de mesurer les réalités locales pour agir au plus juste. Sur les conseils de Grégory Autier, directeur de S3A (Hérouville-Saint-Clair), la ville a adhéré au RNMA. Cette mise en réseau a été très utile à la fois pour le partage d'expériences et l'outillage proposé.

Mettre en place un observatoire est un choix politique qui a besoin d'être porté. Il faut dégager un budget et le défendre auprès de l'équipe municipale. Il s'agit également de mobiliser les équipes sans sous-estimer le travail que cela représente. Nous avons eu recours à un volontaire en service civique qui a appuyé la mise à jour du fichier des associations, animé la diffusion de l'enquête, etc. Et aujourd'hui, pour assurer la pérennité de l'observatoire, nous avons embauché un agent qui, sur un demi équivalent temps plein, travaille à l'animation de l'outil.

Appuyé par le RNMA, nous avons mobilisé à la fois les associations, mais aussi les différentes directions de la Ville. Et là encore, il faut convaincre et s'assurer d'un portage politique fort par la direction de la vie associative. Les autres directions, culture ou sport, ne voient pas forcément l'intérêt d'appréhender la vie associative dans sa globalité. La phase de co-construction en amont de l'enquête n'a pas tellement mobilisé. En revanche, la présentation des résultats a fortement intéressé. Elle a permis d'objectiver les réalités, notamment d'affirmer qu'il y avait 2 800 associations actives sur la ville. Nous nous sommes rendus compte des difficultés que vit le monde associatif. La faible

représentation des femmes dans les gouvernances associatives interroge.

Cette démarche comporte aussi son lot de difficultés. Elle est très chronophage, mobiliser les associations pour répondre à l'enquête est un travail très lourd. La suite de l'observation, une fois les résultats produits, est aussi un enjeu fort. Comment orienter les politiques publiques en fonction des résultats ? Mais surtout, comment poursuivre et entretenir les réflexions ? Pour cela, à Caen, nous nous appuyons sur un groupe « pré-conisations » qui formule des propositions. Il a proposé de se saisir de la question du numérique, par exemple. L'enjeu de l'accompagnement des petites associations, notamment dans les quartiers, est également un axe de travail.

De l'observation à l'observatoire : construire un programme d'enquêtes



Alice HÉBERT,

Cheffe de Service à la Direction Sport, Jeunesse et Vie Associative de la ville du Havre ■

32

Le service vie associative de la Ville du Havre est jeune, il a été créé en 2012. Nous avons rapidement adhéré au RNMA et initié une démarche d'observation locale de la vie associative dès 2014. Il existait peu de transversalité entre les services de la collectivité, c'est pourquoi **il était essentiel d'avoir des données globales sur la vie associative pour construire une politique vie associative transversale.**

La démarche d'observation s'est déroulée en 4 phases :

Phase 1

Préparation de la démarche (entre juin et octobre 2014)

- Présentation en Conseil d'adjoints par l'adjoint en charge de la vie associative
- Réunions de présentation aux directions municipales
- Participation au colloque sur l'observation locale des associations au Sénat, organisé en septembre 2014 par le RNMA
- Constitution du groupe de suivi de l'enquête et préparation des documents administratifs

Phase 2

Observation (entre octobre 2014 et février 2015)

- Constitution du fichier de diffusion. Il n'en existait pas de

centralisé et cela a été l'occasion de créer un annuaire en ligne des associations de la ville.

- Réalisation d'entretiens semi-directifs
- Structuration et diffusion du questionnaire aux associations

Phase 3

Exploitation des résultats (entre février et septembre 2015)

- Exploitation des données existantes obtenues via le RNMA (INSEE, Journal officiel, etc.)
- Analyse des données locales issues des outils de la ville (annuaire, fréquentation des événements du service vie associative, subventions allouées aux associations, etc.)
- Analyse du questionnaire avec un taux de retour de 33%
- Rédaction du cahier local qui présente les résultats de l'enquête

Phase 4

Concertation et restitution (entre octobre 2015 et mars 2016)

- Constitution et tenue de 3 focus groupes, composés d'associations et en présence de l'adjoint, autour des 3 thématiques prioritaires qui ressortaient de l'enquête : les locaux, la simplification des démarches administratives et la communication comme outil de mobilisation des bénévoles. Ce travail n'a pas forcément permis d'alimenter davantage le cahier local, mais il a confirmé l'importance de ces 3 problématiques.
- Rédaction, relecture et validation du Cahier local
- Restitution aux associations le 4 mars 2016 en présence de 200 associations

Dès 2016, l'adjoint en charge de la Vie Associative a souhaité **poursuivre la logique d'observation avec des focus par secteur**. Trois secteurs ont donc été priorités : sport, culture et action sociale. Entre 2017 et 2018, nous avons débuté par le domaine du sport, avec la même méthodologie d'enquête. Ce qui a permis de mettre en évidence par exemple que certaines disciplines sportives étaient fortement subventionnées malgré un très faible nombre de licenciés et inversement. Pour l'instant, il n'y a pas d'actions à proprement dites qui ont émergées de cette observation, mais la connaissance infuse malgré tout. Cela permet de semer des graines. Par exemple, nous avons récemment partagé avec la direction des sports sur l'importance de travailler sur la place des femmes dans les gouvernances des associations sportives.

Dès 2018, le département Développement Social de la Ville a souhaité travailler autour d'un Projet d'Innovation Sociale. Ce travail, qui a concerné largement des agents de la Ville œuvrant au sein de différents départements, a également associé des partenaires associatifs au sein de différents groupes de travail. L'axe 1, dédié au soutien à la

vie Associative, a vu émerger 5 chantiers à réaliser au cours des 3 prochaines années.

Ces orientations sont largement inspirées des préconisations de l'OLVA :

- l'organisation d'un forum des associations
- la structuration d'un guichet unique
- la création d'un portail Internet dédié à la vie associative
- la constitution d'un réseau territorial de coordination de la vie associative au sein de la collectivité (référentiel commun, formation, animation...)
- l'accompagnement des associations à la mutualisation
- Si aujourd'hui il n'y a pas de référence directe aux résultats de l'observatoire, ce travail de fonds a servi à alimenter les réflexions qui font émerger ce plan d'actions très concret.

La mobilisation des associations dans l'observation locale

34



Raphael MADY,
Coordinateur de l'association Bug à Rennes ■

Construire et réaliser une enquête auprès du tissu associatif d'un territoire n'est pas une démarche anodine. Elle ne se réduit pas à nos habituelles représentations de la conduite d'enquête pour laquelle une méthodologie éprouvée et rigoureuse suffirait. Car autant que la dimension méthodologique solide, la co-construction avec les associations et réseaux associatifs constitue un des piliers de la réussite de la démarche. Pourquoi ?

Parce qu'une enquête ne vise pas seulement la production de données statistiques objectives et tangibles qui satisferaient les plus férus de chiffres d'entre nous. Non, elle participe également de **la construction d'une vision commune objectivée de la valeur associative sur un territoire, de la place et de l'apport des organisations associatives dans le fonctionnement d'un territoire, sa société, son économie...** Et la question de la compréhension et l'appropriation des résultats de l'enquête est tout aussi fondamentale que la qualité de la méthodologie. Cet objectif se structure dès la phase amont, c'est à dire au moment de la construction du questionnaire d'enquête avec le tissu associatif local. Tout le travail fourni en amont permettra une meilleure appropriation de la démarche et de ses enjeux, un meilleur taux de réponses, une meilleure qualité des réponses, une attente des résultats produits...

Il s'agit ainsi de préférer une approche horizontale du travail d'enquête à une conduite verticale, où la réponse au questionnaire deviendrait une formalité mécanique, déconnectée du sens politique de la démarche d'observatoire.

A Rennes, l'enquête 2014 a bénéficié d'un financement de la Ville de Rennes et a été confiée à l'association BUG qui accompagne et conseille depuis plusieurs années les habitants et les associations rennaises. BUG a tissé une relation de confiance avec les associations qui a impacté la conduite de l'enquête, ainsi qu'une connaissance méthodologique pointue, appuyée par le RNMA. Par ailleurs, le portage conjoint avec le Mouvement Associatif Rennais (MAR) a permis un fort relais par les associations rennaises (mise en place d'un comité de pilotage) et par conséquent, une collecte de plus de 550 questionnaires. Les analyses ont été également fortement relayées localement et une infographie a été écoutée à 8000 exemplaires.

Une des conditions de réussite réside donc dans la construction d'une culture commune du travail d'observation, qui allie rigueur méthodologique et dialogue avec le tissu associatif. Plus globalement, la démarche rennaise s'est inscrite dans une approche ouverte, dite opendata, du traitement de la donnée. La donnée n'appartient pas à celui qui la collecte ou qui la traite, ni à celui qui paie pour en disposer. Elle est un élément public qui peut être consultable et analysable par toutes et tous, à la condition de respecter l'anonymisation de celle-ci.

L'expérience rennaise a démontré que la démarche d'observatoire des associations s'inscrit dans une temporalité, impliquant la production régulière de données et leurs comparaisons, une acculturation locale et une co-construction sur toutes les étapes du processus d'observation. Une enquête ne peut se suffire à elle-même et la mise à jour des données est au moins nécessaire tous les 5 ans. Le temps est donc venu de réitérer la démarche d'observation et d'objectivation du fait associatif rennais.



L'observatoire régional de la vie associative des Hauts-de-France, une évolution possible de la démarche OLVA



Thomas Lauwers,

Chargé de mission de la Maison des associations de Roubaix, ■

Maxime Godefroy,

Chargé de mission au Mouvement Associatif des Hauts-de-France ■

En 2008, 4 maisons des associations de la métropole lilloise ont créé en commun un observatoire local de la vie associative à l'échelle intercommunale. Ce qui a permis de mutualiser les moyens nécessaires à l'émergence de cette fonction d'observation tout en prenant en compte la dimension métropolitaine de la vie associative locale. Dès le démarrage, l'observatoire (et pas simplement une mission d'observation) s'est conçu comme un lieu de production de connaissances et d'échanges, avec un comité de pilotage, et qui s'inscrivait dans le temps long. Durant 4 ans, nous avons structuré l'outil et convaincu nos partenaires de l'utilité de la démarche. Ce qui a permis d'obtenir un financement pluriannuel de 45 000 € par an sur trois ans. Dès lors, un salarié a pu assurer la fonction d'observation (enquête, analyse) et l'animation de l'observatoire (réseaux associatifs, partenaires, etc.). En 2012, l'observatoire a ainsi produit son premier état des lieux.



Cette première étape a permis de penser la pérennisation de l'outil au travers d'un programme d'enquêtes sur diverses thématiques. Un baromètre sur la santé financière des associations a pu être mis en place, par exemple. Et la pérennisation est aussi passée par un changement d'échelle, l'observatoire est devenu régional. Ce qui s'est accompagné d'une diversification des acteurs qui composaient l'observatoire avec l'entrée du

Mouvement Associatif et de ses réseaux membres. Cela a permis d'articuler l'action de structures territoriales (MDA, points d'appui...) et de réseaux sectoriels (CROS, Ligue de l'enseignement, URIOPSS...). Cette diversité d'acteurs favorise une bonne représentation de l'ensemble du champ associatif, permet une prise en compte transversale des enjeux de la vie associative et constitue un excellent relais de diffusion des enquêtes. Au-delà des enjeux de l'observation, la structuration de l'ORVA, avec son comité de pilotage et son conseil d'administration, développe l'interconnaissance entre les acteurs et crée une animation de la vie associative locale.

L'observatoire, par la connaissance qu'il produit, permet une reconnaissance politique du secteur associatif. Les données produites permettant de rendre plus visible les réalités et enjeux du secteur. Néanmoins, l'ORVA s'attache à rester neutre, sa fonction se limitant à la production de données. Celles-ci peuvent alors être mobilisées par les réseaux membres pour construire un discours politique et mener des actions de plaidoyer. Lors de la structuration d'un observatoire, il est important de bien clarifier le rôle de chaque acteur, les articulations et la mission dédiée à l'outil.



Dans son organisation, l'ORVA a connu une période où chaque membre se mobilisait pour contribuer à la production de données. Ce fonctionnement était enrichissant mais demandait de bien préciser le rôle de chacun. Désormais, l'association a embauché un salarié, ce qui facilite les aspects de production de données mais demande de bien s'organiser entre les membres pour exercer la fonction employeur.

L'ORVA est donc un outil au service de ses membres qui agit au travers de son projet associatif et met en place son propre programme d'actions. Mais c'est aussi un instrument d'analyse de l'action publique. L'ORVA a par exemple produit un état des lieux des postes FONJEP dans le département du Nord pour les services de l'Etat. Il est donc important de penser le positionnement de l'outil au regard de ces enjeux.



LES ATELIERS



ATELIER 1

Pourquoi observer ? Choisir ses objectifs

ATELIER ANIMÉ PAR

Mathilde RENAULT (INJEP) et **Paul BUCAU** (RNMA) ■

La démarche OLVA, part du constat de l'absence (ou, tout au moins, du caractère très disparate) des données relatives aux associations, tout particulièrement au niveau local. Or, pour agir en faveur du développement de la vie associative locale, il est nécessaire de disposer de connaissances précises et actualisées. Et pour cela, il faut se donner de bons outils pour agir. Un observatoire local peut répondre à divers enjeux. Lors de sa structuration, il convient, au regard du contexte, de bien clarifier ses objectifs et son projet.

Un outil de connaissance des réalités associatives locales

L'observation locale du tissu associatif, avec sa dynamique d'enquête auprès des associations, contribue à construire une base de connaissances pour comprendre la réalité associative d'un territoire. Elle permet de mesurer et d'analyser la structuration du tissu associatif, ses évolutions, ses besoins, en s'appuyant sur le recueil des indicateurs clefs qui caractérisent le tissu associatif du territoire observé : le profil des associations, les caractéristiques des bénévoles et des dirigeants, les ressources de fonctionnement, les besoins exprimés par les associations, etc. Si le but d'un observatoire n'est pas uniquement d'engranger des connaissances, il permet de recueillir des données quantitatives pour objectiver la réalité du tissu associatif de son territoire.

Un outil d'aide à la décision pour agir en faveur du développement de la vie associative locale

Par la production de connaissances diagnostiques et évaluatives directement utiles au pilotage des actions, l'observatoire constitue un outil d'aide à la décision ou à la réflexion locale. Les informations issues de l'observation constituent donc un outil dans le système de décisions locales.

Un outil pour mettre en débat les enjeux de la vie associative locale

La connaissance produite par l'observation constitue une opportunité unique de dialogue entre les pouvoirs publics, le tissu associatif et les habitants autour des enjeux de la vie associative, ses préoccupations et ses besoins. Ainsi, les dynamiques d'observation locale permettent d'initier un travail de concertation sur le territoire dans lequel chaque partenaire peut, à son niveau et en fonction de ses prérogatives, participer à co-construire les réponses aux besoins identifiés.

Un outil pour communiquer sur le secteur associatif local

Le monde associatif est pluriel, divers. Unies par ses valeurs et soutenues par la grande liberté contractuelle laissée par la loi de 1901, les associations constituent un ensemble hétérogène, à la fois riche et complexe où coexistent des activités, des modes d'organisation, de gouvernance et des modèles économiques divers... Si bien qu'il est compliqué de le décrire, et que le secteur souffre d'un manque de lisibilité, de visibilité et parfois, de reconnaissance.

L'observation, par les données qu'elle produit, permet de favoriser la construction d'une image du secteur, voire d'une identité locale de la vie associative. En proposant une représentation du secteur aux acteurs, l'observatoire permet à la diversité associative de mieux se connaître et se reconnaître. Et au-delà des acteurs du secteur, cette image peut être utilisée pour communiquer auprès des citoyens et des pouvoirs publics. L'observation permet de disposer de données pour valoriser la plus-value des associations et l'utilité sociale de leurs actions. Et elle peut constituer un encouragement à l'engagement dans la vie citoyenne locale.

Un outil de reconnaissance, de structuration et de qualification des acteurs locaux de la vie associative

Sur un territoire, l'offre d'accompagnement et de soutien à la vie associative est souvent riche, mais pas toujours bien coordonnée. Chaque acteur développe ses dispositifs en fonction de la situation qu'il constate et des enjeux qu'il repère. Pour assurer l'efficacité d'un système d'appui local, il est essentiel de partager une vision commune des enjeux pour articuler au mieux les réponses existantes et envisager celles à créer.

Ressources :

[Article] Observer pour agir, dossier Les associations à la loupe, Juris association 519, mai 2015

ATELIER 2

Comment mobiliser ? Animer son enquête au local

ATELIER ANIMÉ PAR

Anne-Élodie DUFLOT (MAAM, Amiens) et **Carole ORCHAMPT** (RNMA) ■

Construire un observatoire local de la vie associative ne se fait pas seul. Il convient d'associer largement les acteurs concernés par la vie associative du territoire. Cela permet d'enrichir le travail d'enquête des points de vue de chacun de ces acteurs et de mutualiser ou d'articuler les ressources d'observation sur le territoire. En associant largement, l'enjeu est aussi de garantir l'appropriation collective des résultats de l'enquête au terme de la démarche. Il est donc important d'associer :

- les associations ou leur représentation locale (conseil local de la vie associative),
- les acteurs publics du territoire : les collectivités locales (élus comme services), les services de l'Etat, les organismes publics (CAF, par exemple)
- les réseaux associatifs : fédérations, structures d'appui à la vie associative
- les structures de l'ESS telles que les CRESS qui ont une mission d'observation de l'ESS
- le monde universitaire et académique



Chacun de ces acteurs peut bénéficier de la démarche d'observation. Pour le monde associatif, le panorama dressé par l'enquête permet de dessiner une identité locale de la vie associative dans sa globalité, au-delà de chacun des secteurs (sport, culture...). Pour une collectivité, la dynamique d'observation peut être l'occasion de créer de la transversalité entre les services autour des enjeux de la vie associative. Pour les réseaux associatifs, la connaissance des besoins des associations peut permettre d'articuler leurs dispositifs ou de mieux les faire connaître. L'observation peut aussi constituer un moyen de rapprocher les acteurs académiques, universitaires et associatifs.

ATELIER 3

Et après ? De l'observation à l'action

ATELIER ANIMÉ PAR

Alice HÉBERT (*Ville du Havre*) et **Thomas LAUWERS** (*Maison des associations de Roubaix*) ■

L'observation locale n'a de sens que si elle amène à l'action. L'enquête locale permet, bien entendu, de recueillir des informations sur la réalité du tissu associatif, ses évolutions et ses difficultés. Cette matière a vocation à être partagée, interprétée et débattue collectivement entre les acteurs concernés du territoire.

A la suite de l'enquête, les observatoires présentent généralement leurs résultats au travers d'une infographie, qui a l'avantage d'être facile à appréhender et rapide à lire et d'un rapport d'enquête, qui permet d'entrer dans le détail des résultats

Mais au-delà de la production des résultats, issue de l'analyse des données de l'enquête, il s'agit d'interpréter les chiffres produits. Et pour prendre tout son sens, cette interprétation ne peut se faire que collectivement. C'est la condition pour comprendre finement les enjeux et besoins exprimés par la vie associative locale. Il faut s'assurer d'une bonne appropriation par chacun des acteurs concernés des constats et enjeux mis en évidence. Cela peut s'organiser lors de la présentation des résultats ou dans des débats avec les associations. Il est également possible d'organiser l'animation de groupes de travail, ou créer des réunions entre les réseaux locaux...

Ces concertations avec les acteurs doivent permettre de passer à l'action. Ces échanges sont l'occasion de co-construire un plan d'actions multi-acteurs à partir des besoins exprimés dans l'enquête. Elles peuvent aussi alimenter les politiques en faveur de la vie associative sur le territoire, ou encore permettre aux réseaux d'articuler les réponses pour fournir un meilleur appui au secteur.

La phase post-enquête est aussi le moment d'envisager la pérennisation de l'observatoire. En cela, il convient de distinguer une observation, de la préparation de l'enquête à la production de résultats, d'un observatoire qui est à la fois un système formalisé de production de connaissances, mais aussi, un outil du système de décision local, un espace autonome et collectif, un outil de qualification des acteurs... Il est donc important de structurer le projet de l'observatoire au sens large.

ATELIER 4

Quelles ressources ?

Trouver les moyens de l'observation

ATELIER ANIMÉ PAR

Brigitte Bourgois (*MAAM, Amiens*) et **Sylvain Rigaud** (*RNMA*) ■

Comme pour tout projet, les moyens de fonctionnement d'un observatoire conditionnent le devenir du projet. Nous pouvons distinguer 3 types de ressources nécessaires à la mise en place d'un OLVA :

Les moyens humains

C'est l'essentiel des moyens nécessaires à une observation. Il convient de distinguer les 3 fonctions à mobiliser pour mener la démarche. Elles correspondent à des compétences différentes :

- l'animation : animation de la diffusion de l'enquête, suivi des comités techniques, mobilisation des partenaires opérationnels, etc.
- le pilotage : suivi administratif et financier, relations aux partenaires financiers, etc.
- l'analyse des données collectées : nettoyage de la base de données, production d'analyse statistique, etc.

La fonction de pilotage est généralement dévolue au directeur de la structure ou au chef de service. Pour la fonction d'animation, plusieurs cas de figure se présentent : confier une mission à un volontaire (suivi par le service ou l'équipe de la structure), recourir à un stagiaire, embaucher un doctorant (avec l'appui d'une bourse CIFRE potentiellement), etc. La fonction d'analyse peut soit être dans les compétences de l'animateur, soit être sollicité dans l'accompagnement fourni par le RNMA.

Dans tous les cas, il convient de mobiliser l'ensemble de l'équipe de la structure ou les services concernés de la collectivité autour de l'enquête. C'est à la fois la garantie d'une meilleure diffusion de l'enquête mais aussi, d'une plus forte appropriation des résultats qui en ressortiront.

Enfin, il est possible de trouver des ressources auprès de partenaires du territoire : groupe étudiants dans le cadre de leur cursus, les compétences d'un autre observatoire sur le territoire (CCAS par exemple), etc.

On considère qu'il faut entre un demi et un équivalent temps plein dédié à la démarche durant toute la durée de l'enquête, généralement d'un an.

Les moyens matériels

Les moyens matériels nécessaires sont relativement restreints. Il s'agit principalement :

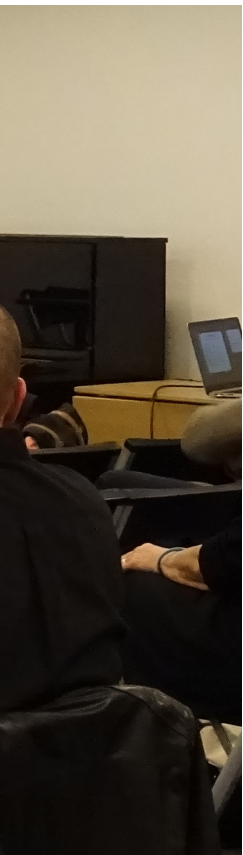
- du logiciel de traitement statistique, Modalisa, fourni par le RNMA
- des moyens de diffusion de l'enquête : envoi papier, mise en ligne du questionnaire
- du maquettage, des impressions et de la diffusion des outils de restitution des résultats : infographie, rapport d'enquête
- l'événement de restitution des résultats d'enquête

Les moyens financiers

Au regard des moyens présentés ci-avant, il convient de dégager un budget pour mener à bien son observation. Cela peut se faire auprès des collectivités partenaires ou des services de l'Etat en valorisant les intérêts croisés que peut représenter l'observation. Des partenaires privés peuvent également être sollicités en leur proposant d'intégrer des indicateurs qui les intéressent à l'enquête. Ou encore, les fondations peuvent souhaiter soutenir ces démarches pour la fonction de production de connaissances localisées.

Enfin, il ne faut pas nier les difficultés de pérennisation de ce type de fonction d'observation. Le caractère discontinu des démarches, menées tous les 3 à 5 ans, fait qu'il est difficile d'y dédier un poste à temps complet. Différentes solutions peuvent être envisagées comme la mutualisation de cette fonction d'observation entre plusieurs partenaires.







LE REGARD DES TÉMOINS



L'observation, un enjeu politique



Yannick BLANC, *Vice-président de la Fonda* ■

La production de savoirs sur le fait associatif est un enjeu politique. Mais, les dirigeants politiques méconnaissent ce qu'est la vie associative et manquent d'outils pour la décrire. A l'heure actuelle, les financements étatiques pour développer la connaissance du secteur sont largement insuffisants. Or, la production de connaissances sur la société est indispensable pour éclairer les choix des politiques publiques.

Dans ce contexte, l'échelle du territoire joue un rôle clef. C'est le niveau auquel il est possible de transformer la connaissance en actions. L'OLVA associe les décideurs politiques, les acteurs de la vie associative, les partenaires, etc. qui apprennent ainsi à se connaître, à travailler et à terme, à agir ensemble. Et le RNMA, par son ancrage territorial au plus près des territoires, incarne cette capacité d'action. C'est également à cette échelle locale qu'il est possible de produire une observation fine, attentive à ce qui ne rentre pas dans les cases, aux signaux faibles de la transformation sociale. Observer, c'est aussi comprendre comment les citoyens fabriquent de la société et les formes sont diverses.

J'ai deux propositions pour le RNMA :

- travailler avec l'Institut Français du Monde Associatif, dont le rôle est de financer de la recherche sur la connaissance du monde associatif en France
- rejoindre le Carrefour des innovations sociales, plateforme numérique de tous les acteurs qui accompagnent l'innovation sociale
- Je vous remercie pour cette journée qui nous a permis de nous armer sur cet enjeu capital de la collecte de connaissances sur les associations.

La triple gouvernance des observatoires



Philippe EYNAUD, *Professeur en sciences de gestion à l'IAE de Paris, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne* ■

Dans la démarche proposée, l'observation est immédiatement liée aux questions de la mobilisation et de l'action. Ce qui signifie que l'observation n'est pas une fin en soi, mais le début d'un processus. Dans ses travaux sur la capacité des acteurs de la société civile à se mettre en collectif pour observer leur propre réalité, John Dewey note que l'observation est une manière de transformer la réalité, de se repositionner, d'apprendre et de réagir. Autre point, la démarche OLVA mobilise des acteurs divers : collectivités locales, élus, associations, collectifs citoyens, chercheurs... Et cette capacité à mobiliser des acteurs très différents autour d'un projet collectif, de connaissances mais aussi de mobilisations et d'actions, est un élément clef de gouvernance. Enfin, le partage de la connaissance et la mise en commun des ressources permettent au projet de se structurer.

La démarche OLVA me semble reposer sur 3 modes de gouvernance :

- **une gouvernance multi-parties prenantes** dans sa capacité à rassembler des acteurs très différents. Or, face aux enjeux globaux d'aujourd'hui, il faut savoir mobiliser des réponses très diverses et faire jouer les complémentarités pour servir le projet collectif. Mais ces processus nécessitent des acteurs qui régulent l'action collective ; chacun des acteurs ayant ses références, sa culture, son langage, ses intérêts, etc. L'observatoire peut jouer cette fonction régulatrice.
- **une gouvernance des communs**, en référence à Eléonore Ostrom qui rappelle qu'il n'y a pas uniquement des biens publics ou privés mais aussi des biens communs. L'observation par la production de connaissances localisées s'inscrit dans cette logique des communs. Particulièrement quand on dépasse la notion d'observation, limitée dans le temps, pour asseoir un observatoire territorial qui a vocation être gouverné et régulé. Dès lors, on s'inscrit dans la gouvernance des communs avec un collectif d'acteurs capable de s'auto-organiser, de produire ses règles d'usage autour de son dispositif et de le rendre pérenne.
- **une gouvernance inclusive**, permettant de prendre en compte les intérêts de tous les types d'associations ou de citoyens.

Les représentations du territoire sont aujourd'hui en train de se modifier. Passant d'un espace qui avait vocation à accueillir des acteurs marchands, il incarne désormais

une autre économie, une économie de la réciprocité, de la redistribution. Karl Polanyi la nomme « économie substantive » en liaison avec la subsistance des individus face aux enjeux qui sont les nôtres aujourd'hui. Et l'observation permet de la révéler, de la rendre visible. Cela renverse l'idée que le territoire doit être attractif pour l'économie, c'est l'économie qui doit être au service du territoire en s'appuyant sur les acteurs qui sont enracinés dans ce territoire. C'est avec ces acteurs que l'on peut construire le territoire solidaire de demain. Il s'agit de mettre en synergie cette diversité d'acteurs en s'appuyant sur des espaces adaptés tels que les tiers lieux. C'est aussi encourager des actions co-construites dans et pour le territoire tels que les circuits courts, l'économie circulaire, les villes en transition.

En mettant en perspectives, l'observation, la notion d'autre économie et l'émergence de territoires solidaires, on ouvre sur une reconsidération de ce qu'est l'action publique. Car celle-ci n'est pas l'apanage de l'Etat, mais c'est l'innovation sociale qui est créée par les citoyens, les associations. Et ce n'est pas qu'une utopie, c'est un mouvement que vous incarnez. Comme le disait Théodore Monod « l'utopie ce n'est pas ce qui est irréalisable, c'est souvent ce qui a été irréalisé ».





CONCLUSION DE LA JOURNÉE

50



Alexandre BAILLY, *Administrateur du RNMA* ■

La méthode d'observation locale de la vie associative que nous avons présentée aujourd'hui permet d'objectiver les réalités que nous vivons sur nos territoires. Elle fournit aussi une base de dialogue pour co-construire des politiques de soutien au secteur. Et cela peut nous servir dans un futur proche. Les échéances électorales qui arrivent peuvent chambouler les équilibres locaux, mais l'observation peut permettre de discerner les enjeux prioritaires et d'identifier les acteurs avec qui travailler. L'observation permet de structurer les réseaux associatifs, d'encourager l'interconnaissance et le travail en commun. Et un observatoire rend visible ce qu'est la vie associative, son poids, son rôle, son impact. Et cette objectivation est utile pour les citoyens, pour les décideurs mais aussi pour les associations elles-mêmes. Cela contribue à une prise de conscience de leur identité, de leur capacité d'agir, et ce peut être un moteur du faire ensemble.

Cette journée s'est organisée autour d'apports théoriques et de partages d'expériences. Elle a permis d'échanger entre acteurs associatifs et agents de collectivités territoriales, ce qui constitue l'ADN de notre réseau. Ce croisement des regards a construit cette démarche et nous avons souhaité le valoriser au cours de cette journée. Cette démarche se veut accessible, dynamique et participative. Elle est d'ailleurs, elle-même, en mouvement. Dans les années à venir, nous souhaitons travailler à des rapprochements avec le monde universitaire et de la recherche. L'Institut Français du Monde Associatif sera certainement un partenaire dans la mise en œuvre de ces perspectives.

Pour rappeler les propos d'introduction, la concertation qui a abouti à la remise du rapport « Pour une politique de la vie associative ambitieuse » a fait une large place à la question de l'observation et de l'évaluation de l'action des associations. Si on peut saluer quelques initiatives comme l'appel à projets sur les postes « FONJEP recherche », certains aspects du plan proposé par le secrétaire d'Etat mettent plus de temps à se mettre en œuvre. Et le rappeler aujourd'hui n'est pas anodin. Nous sommes dans les



discussions du PLF 2020 (Plan de Loi de Finance) et le moment est opportun pour se saisir de ces questions. Notre partenaire du Mouvement Associatif a lancé son plaidoyer et propose un outil d'interpellation des parlementaires.

Nous souhaitons remercier l'ensemble des participants de cette journée pour la qualité des échanges, les intervenants pour la qualité de leurs interventions, les grands témoins dont les regards ont été précieux et les partenaires qui nous ont accompagné dans cette démarche.

Remerciements aux participants, aux intervenants,
aux grands témoins, aux partenaires de la démarche.



RÉSEAU NATIONAL DES MAISONS DES ASSOCIATIONS

Espace Associatif de Quimper-Cornouaille

1, allée Monseigneur Jean-René Calloc'h - 29000 QUIMPER

contact.rnma@maisonsdesassociations.fr

www.maisonsdesassociations.fr

Nous suivre sur les réseaux sociaux :

